



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-68651>

Département(s) de publication : **976, 94**

Annonce n° **24-68651**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Agence Publique pour l'immobilier de la Justice

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du centre éducatif fermé de Malamani à Mayotte

Description : Marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'opération de construction du centre éducatif fermé de Malamani à Mayotte. L'île souffre notamment de l'absence de structures permettant la prise en charge éducative des mineurs délinquants qui est assurée par les services de la protection judiciaire et de la jeunesse. Pour pallier ces difficultés et ainsi permettre un meilleur traitement de la délinquance des mineures et de la protection de l'enfance, le garde des sceaux a annoncé en août 2022 la construction d'un futur centre éducatif fermé à Mayotte. Cette structure vise à proposer une offre éducative adaptée, pensée comme une alternative à l'incarcération. Le projet totalise une surface d'environ 5 000m², dont 1200m² de surface de plancher. La mission de base comprend : les études d'avant-projet sommaire(APS), les études d'avant-projet définitif (APD), les études de projet (PRO); les études de Visa (VISA); assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des annonce contrats de travaux (ACT), la direction de l'exécution du ou des contrats de travaux (DET) ; l'assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception ainsi que pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR). Rappel : La mission de base intègre les obligations relatives à la gestion des Déchets de Chantier au sens de la loi no75.633 du 15 juillet 1975 modifiée et des textes d'application. Cette mission sera complétée par les missions complémentaires suivantes : - une mission pour l'implantation des équipements mobiliers non fixes (MOB) ; - une mission d'élaboration et de suivi des travaux du système de signalétique information (SIGN) ; - une mission de coordination des Systèmes de Sécurité Incendie (CSSI) au sens de la norme NFS61931 (le maître d'œuvre est le coordonnateur SSI en conception et en chantier) pour l'ensemble des phases ; - une mission d'aide à la préparation de l'exploitation-maintenance. L'opération s'inscrira dans des coûts plafonds et elle devra répondre à des exigences

fonctionnelles et techniques précises. Une attention particulière sera portée aux réponses fournies notamment sur l'architecture, la mise en valeur, la qualité des espaces publics et de travail, les exigences fonctionnelles et techniques, la facilité d'exploitation, la maintenabilité et la sûreté. Une attention particulière sera portée également à la conception bioclimatique du bâtiment, au niveau du confort thermique et à la performance environnementale.

Identifiant de la procédure : 8bd6e0fa-35e0-4daf-8775-99e107da4b3b

Identifiant interne : 24-008

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : MALAMANI

Subdivision pays (NUTS) : Mayotte (FRY50)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion sont les suivants : Ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du centre éducatif fermé de Malamani à Mayotte

Description : Marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'opération de construction du centre éducatif fermé de Malamani à Mayotte. L'île souffre notamment de l'absence de structures permettant la prise en charge éducative des mineurs délinquants qui est assurée par les services de la protection judiciaire et de la jeunesse. Pour pallier ces difficultés et ainsi permettre un meilleur traitement de la délinquance des mineurs et de la protection de l'enfance, le garde des sceaux a annoncé en août 2022 la construction d'un futur centre éducatif fermé à Mayotte. Cette structure vise à proposer une offre éducative adaptée, pensée comme une alternative à l'incarcération. Le projet totalise une surface d'environ 5 000m², dont 1200m² de surface de plancher. La mission de base comprend : les études d'avant-projet sommaire(APS), les études d'avant-projet définitif (APD), les études de projet (PRO); les études de Visa (VISA); assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des annonce contrats de travaux (ACT), la direction de l'exécution du ou des contrats de travaux (DET) ; l'assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception ainsi que pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR). Rappel : La mission de base intègre les obligations relatives à la gestion des Déchets de Chantier au sens de la loi no75.633 du 15 juillet 1975 modifiée et des textes

d'application. Cette mission sera complétée par les missions complémentaires suivantes : - une mission pour l'implantation des équipements mobiliers non fixes (MOB) ; - une mission d'élaboration et de suivi des travaux du système de signalétique information (SIGN) ; - une mission de coordination des Systèmes de Sécurité Incendie (CSSI) au sens de la norme NFS61931 (le maître d'œuvre est le coordonnateur SSI en conception et en chantier) pour l'ensemble des phases ; - une mission d'aide à la préparation de l'exploitation-maintenance. L'opération s'inscrira dans des coûts plafonds et elle devra répondre à des exigences fonctionnelles et techniques précises. Une attention particulière sera portée aux réponses fournies notamment sur l'architecture, la mise en valeur, la qualité des espaces publics et de travail, les exigences fonctionnelles et techniques, la facilité d'exploitation, la maintenabilité et la sûreté. Une attention particulière sera portée également à la conception bioclimatique du bâtiment, au niveau du confort thermique et à la performance environnementale.

Identifiant interne : 24-008

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Malamani

Subdivision pays (NUTS) : Mayotte (FRY50)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Les candidats pourront soumissionner sous la forme juridique de leur choix. Les candidats pourront se présenter en agissant, soit en qualité de candidat individuel, soit en tant que membre d'un groupement. Cas de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire de ses cotraitants pour ses obligations contractuelles à l'égard du maître d'ouvrage en ce qui concerne l'exécution du marché, ce dernier étant obligatoirement la personne habilitée à l'exercice de la profession d'architecte. Il sera interdit aux candidats architectes de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membres d'un ou plusieurs groupements. La composition du groupement ne peut être modifiée à partir des candidatures. Financement sur les crédits budgétaires alloués à l'apij - paiement au compte du titulaire par virement à 30 jours maximum conformément au décret no2013-269 du 23 mars 2013. Il est prévu le versement d'une avance et d'acomptes en fonction de l'avancement des prestations. Les annexes à l'aapc et les documents de consultation ainsi que les documents et renseignements complémentaires sont téléchargeables sur le profil acheteur indiqué au I.3. Ces documents sont uniquement destinés à l'information des candidats. Ils ne doivent en aucun cas servir de base à une réponse, la procédure étant de type restreint. En conséquence, les moyens pour lesquels le DCE définitif pourra être obtenu ne seront communiqués qu'aux candidats admis à remettre un projet. La participation est réservée à une profession en particulier. L'équipe de maîtrise d'œuvre devra être composée d'une personne habilitée à exercer la compétence prévue à l'article 3 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 (architecte ou profession équivalente selon la réglementation en vigueur dans les pays d'origine des candidats).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Se rapporter à l'annexe 1 de l'AAPC "Modalités de constitutions et de remise des dossiers de candidature".

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Se rapporter à l'annexe 1 de l'AAPC "Modalités de constitutions et de remise des dossiers de candidature".

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Se rapporter à l'annexe 1 de l'AAPC "Modalités de constitutions et de remise des dossiers de candidature".

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 1

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :
[https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Agent.DetailConsultation&id=2474036,](https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Agent.DetailConsultation&id=2474036)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

Prix

Valeur de la prime : 40,000 EUR

Lieu de réception de la prime : 94270

Informations complémentaires : La rémunération du contrat de maîtrise d'œuvre tiendra compte de l'indemnité totale reçue par le lauréat. Une réduction ou une suppression de la prime pourra être décidée par le jury, si les prestations ne sont pas jugées satisfaisantes par rapport au règlement du concours. Le montant de la prime est allouée toutes taxes confondues.

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 16/07/2024 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, CS 8630, 77008, MELUN, F, Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.melun.tribunal-administratif.fr> Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Melun : Recours prévu à l'article L.551-1 du code de justice administrative avant la signature du marché; Recours prévu à l'article L.551-13 du code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché; Recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication d'un avis d'attribution. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, CS 8630, 77008, MELUN, F, Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.melun.tribunal-administratif.fr>

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Agence Publique pour l'immobilier de la Justice

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Agence Publique pour l'immobilier de la Justice

Numéro d'enregistrement : 18009225600023

Adresse postale : Equipe 7 67 avenue de Fontainebleau Immeuble OKABE

Ville : Le kremlin bicetre

Code postal : 94270

Pays : France

Adresse électronique : gaelle.lormeaud@apij-justice.fr

Téléphone : 0188288857

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Agent.DetailConsultation&id=2474036>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 86601806-bb9f-4984-b069-b1572b7e19b7 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 13/06/2024 à 10:37

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/06/2024